



**2019 ... OSONS**

## **LA PROTECTION DE L'ENFANCE**

**La protection de l'enfance en Côtes d'Armor  
ne protège plus :  
ni les enfants, ni les parents,  
ni les travailleurs médico sociaux !**

Je m'appelle Timéo à 16 ans parce que c'était trop compliqué de rester chez mes parents, la juge des enfants a décidé de me placer à l'Aide Sociale à l'Enfance. Mon histoire de vie fait que je porte beaucoup de colère en moi et que ma relation aux autres est compliquée. J'ai besoin d'être protégé. Mon parcours de placement est fait de ruptures faute de lieu adapté à mes besoins ; je me suis même retrouvé seul à l'hôtel. Je vais bientôt être majeur et je ne sais pas ce que je vais devenir car je sais que je ne peux pas retourner chez mes parents.

Je m'appelle Charlotte, j'ai 14 ans. Le juge des enfants a décidé que je devais être placée à l'Aide Sociale à l'Enfance pour me protéger. Mon éducatrice a cherché, en vain, un lieu d'accueil. Elle m'a emmené dans un gîte d'enfant pour un week-end et depuis je change de lieu d'accueil tous les 2 ou 3 jours, car il n'y a rien pour me protéger.

Je m'appelle Lucas, j'ai 8 ans et j'ai une petite sœur de 3 ans. Mon maître s'est inquiété de voir des bleus sur mes bras, alors il a signalé à la CRIP. L'assistante sociale et la puéricultrice sont venues nous voir et nos parents aussi. Elles nous ont dit qu'elles allaient pouvoir aider mes parents à ce que les choses aillent mieux à la maison. Ça fait 8 mois qu'on attend l'éducateur. Mes parents appellent très souvent la MDD pour avoir l'Assistante sociale qui vient de temps en temps, mais il n'y a pas de place pour nous car les éducateurs ont déjà plein d'autres enfants à s'occuper.

Je m'appelle Anaïs j'ai 12 ans et mon frère Simon a 10 ans. Le juge des enfants a dit qu'il fallait nous placer tous les deux pour nous protéger. Moi j'ai eu la chance d'être protégée en famille d'accueil mais je m'inquiète pour mon petit frère qui a dû rester à la maison car il n'y a pas de place pour lui.

**Dans le Département des Côtes d'Armor,  
des enfants ne sont pas protégés.**

**Nos élu.e.s semblent avoir d'autres priorités !**

**Nous, les travailleurs médico sociaux  
de la MDD Saint-Brieuc couronne  
refusons de continuer d'exercer  
la protection de l'enfance  
dans ces conditions !**

**Si vous rencontrez, vous aussi, des difficultés  
de cet ordre; n'hésitez pas à nous contacter.  
Des actions vont être menées.  
Nous vous tenons au courant.**

